

## COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 19 Septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 Septembre à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 12 Septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	16	Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

**ETAIENT PRESENTS :** MM. FANTON, DARROUX, FORMENT, Mme LUBAS, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, MM. FORGUES, BARBARA, VIDAL, Mmes ABADIE, CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

**ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** Mme CHABBERT à Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS à M. FANTON, Mme PICCIN à M. DARROUX, M. LARAN à M. BARBARA, Mme GABARROT à Mme ABADIE.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** MMES LASSALLE ET MENDES.

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance

## 2024-05-11 – PROPOSITION DE FIXATION DES TARIFS RELATIFS AUX DROITS DE PLACE DU MARCHÉ

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de fixer, comme suit, les tarifs relatifs aux droits de place du marché, suite à la validation de ces propositions par la Commission des Marchés le 01/07/2024 :

DROITS de PLACE MARCHES EXTERIEUR HALLE			
DESIGNATION		Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2024
Pour les abonnés trimestriels le m <sup>2</sup> à l'extérieur (le jour) avec un minimum à 1,10 €		0,15 €	0,20 €
Pour les occasionnels le m <sup>2</sup> à l'extérieur (le jour) avec un minimum d'1,5 €		0,25 €	0,30 €
Food Truck (Au m <sup>2</sup> et au mois)		5,00 €	Supprimé
Food Truck forfait abonnés (au mois)			25,00 €
Food Truck forfait occasionnels (par jour)			7,50 €
Forfait électricité (par jour)		1,60 €	2,20 €
Camions magasins, camions outillage, etc..		50,00 €	55,00 €
Tables Inox et tables en bois (par jour) (la table)		2,20 €	supprimé
Tables Inox et tables en bois pour abonnés (par jour) (la table)		1,90 €	supprimé
DROITS de PLACE MARCHES SOUS LA HALLE			
DESIGNATION		Tarifs 2022	Proposition Tarifs 2024
Hallettes	Table inox (1,40 x 0,60 m) (électricité comprise)	2,20 €	supprimé
	Table inox abonnés		2,10 €
	Table inox occasionnels		2,40 €
	Forfait vitrine laissée sur place (par semaine) abonnés		1,00 €
	Forfait vitrine laissée sur place (par semaine) occasionnels		1,50 €
Grande salle	le m <sup>2</sup> avec un minimum de perception de 1,10 € abonnés	1,00 €	1,10 €
	le m <sup>2</sup> avec un minimum de perception de 1,30 € occasionnels		1,30 €
	Forfait mise à disposition de table (par table) abonnés		1,00 €
	Forfait mise à disposition de table (par table) occasionnels		1,50 €
	Box (mensuel) électricité comprise	92,00 €	96,00 €
Forfait électricité par jour		1,60 €	2,20 €
Stands ponctuels intérêt général, humanitaire (résidences séniors, Ligue contre le cancer,...)			Gratuité
Stands ponctuels professionnels forfait par jour			30,00 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu son Président, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise l'application des tarifs ci-dessus à compter du 01/10/2024 et autorise M. Le Maire à signer tout acte aux effets ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noullobos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Secrétaire,  
Thierry VIDAL




Extrait certifié conforme.  
Fait à MIRANDE, le 20/09/2024  
Le Maire,  
Patrick FANTON